# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR-AGGLOMERATION

#### 000

#### **AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE**

**SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR** 

## I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

**Nom officiel :** Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération **Adresse postale :** Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville: MONTELIMAR

Code postal: 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques -

Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar-Agglomération ou son

représentant

Téléphone: 04.75.53.10.74.

Courriel: <u>dcpaj@montelimar-agglo.fr</u> **Adresse(s) internet** (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr Adresse du profil acheteur (URL) : http://www.montelimar-agglo.fr/

# I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

## II. 1) Etendue du marché

#### II.1.1) Intitulé :

Suivi-animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre ancien de Montélimar

N° de référence : 2023\$0009

## II.1.2) Code CPV principal

71410000

#### II.1.3) Type de marché

Services

### II.1.4) Description succincte:

La mission a pour objet le suivi-animation de l'OPAH-RU sur le centre ancien de la Ville de Montélimar, pour permettre à la collectivité d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés dans la convention de l'OPAH-RU dont elle est signataire.

Le prestataire est chargé d'assurer les missions de suivi-animation préconisées par l'Anah dans le cadre des OPAH-RU, telles que définies par le conseil d'administration de l'Agence

#### II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

## II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

1 300 000,00 € H.T.

#### II.2) Description

**Objet :** Suivi-animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre ancien de Montélimar

## II.2.1) Intitulé

## II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

## II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar Agglomération

#### II.2.4) Description des prestations :

La mission a pour objet le suivi-animation de l'OPAH-RU sur le centre ancien de la Ville de Montélimar, pour permettre à la collectivité d'atteindre l'ensemble des objectifs fixés dans la convention de l'OPAH-RU dont elle est signataire.

Le prestataire est chargé d'assurer les missions de suivi-animation préconisées par l'Anah dans le cadre des OPAH-RU, telles que définies par le conseil d'administration de l'Agence

## II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

## II.2.11) Information sur les options

Option: OUI

En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique pourra être utilisé dans un délai de trois (3) ans à compter de la notification de l'accord cadre.

## II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne: NON

## II.2.14) Informations complémentaires

Dans le cadre de l'appréciation de la valeur technique de l'offre et notamment du sous critère sur la composition de l'équipe, il est précisé que le pouvoir adjudicateur souhaite que les candidats disposent des compétences suivantes :

- Connaissance de l'habitat ancien et des procédures afférentes ;
- Connaissances techniques, architecturales, en particulier de traitement du bâti patrimonial ancien : connaissances des pathologies y compris structurelles, techniques de réhabilitation, réalisation ou suivi de diagnostic technique, estimation des travaux, analyse des devis ;
- Compétences en ingénierie financière et fiscale : connaissance de l'ensemble des financements mobilisables et de leurs conditions d'octroi : subventions, prêts, systèmes de crédit relais, garanties locatives, aides complémentaires, fiscalité liée au conventionnement, crédits d'impôts...;
- Compétences administratives : montage administratif et technique des dossiers de demande de subventions auprès des différents partenaires ;
- Compétences en ingénierie sociale : bilan social d'un ménage, accompagnement social, identification des publics en difficulté, dispositifs de relogement, intermédiation, APL;
- Compétences juridiques et réglementaires : droit de l'urbanisme, de la construction, et de l'immobilier, réglementation liée à l'habitat et notamment à la lutte contre l'habitat indigne, autorisations préalables nécessaires aux travaux envisagés ;
- Compétences en matière de copropriétés : règlementation, fonctionnement des instances décisionnelles, etc. ;
- Compétences graphiques et informatiques et notamment respect des règles RGPD.

L'absence d'une ou des compétences précitées ne rend pas l'offre irrégulière mais sera appréciée négativement dans le cadre du sous critère de la valeur technique relatif à « moyens affectés à l'animation ».

**SECTION IV: PROCÉDURE** 

**IV.1) Description** 

IV.1.1) Type de procédure :

#### Ouverte

## IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

### IV.1.6) Enchère électronique

## IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Oui

## IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

## IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au J.O.U.E. du 3 avril 2023 sous le n° 2023/S 070-207321, au B.O.A.M.P. du 3 avril 2023 sous le n° 23-44170, inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération le 3 avril 2023.

## IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

# IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

#### **SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHE**

#### MARCHÉ N° S230045

LOT N°

INTITULÉ: Suivi-animation de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU) du centre ancien de Montélimar

Un marché/lot est attribué: OUI

#### V.2) Attribution du marché

#### V.2.1) Date de conclusion du marché : 11 juillet 2023

### V.2.2) Informations sur les offres

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME : Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

#### V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel: SOLIHA DROME

Adresse postale: 44 Rue Faventines

Localité/Ville : VALENCE Code postal : 26000 Pays: France

Téléphone : 07.75.79.04.15. Le titulaire est une PME : NON

Total des points obtenus pour cette offre : 100/100

## V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 1 300 000,00 €

#### V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité

Description succincte de la part du contrat sous-traitée : La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

#### VI.3) Informations complémentaires :

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 et le décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

Valeur totale finale du marché: Le montant indiqué correspond au montant total minimum H.T. sur la durée de l'accord-cadre soit cinq (5) ans.

L'accord-cadre s'exécutera à bons de commande et pour des montants susceptibles de varier dans les limites globales de 500 000,00 € H.T. minimum et 1 300 00,00 € H.T. maximum

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

#### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville: Grenoble cedex

Code postal : 38022 Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax: 04 76 51 89 44

## VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

#### VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

# VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel: Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal: 38022

Téléphone: 04.76.42.90.16.

Fax: 04.76.51.89.44.

# VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

12 juillet 2023

Le Président,